

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 23 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle du chai à Villaudric.

**Votants :**

**C3G :** Maryse AUGER, Véronique MILLET, Thierry PORTES, Philippe SEILLES

**CCCB :** Joël CAMART, Catherine CLAYES, Diane ESQUERRE, Gérard GUERCI, Anne-Sophie PILON, Patrice SEMPERBONI, Charles de LASSUS SAINT-GENIES, Sandrine PENAVALAIRE,

**CCF :** Virginie CLAVEL, Alain HINAUX, Colette SOLOMIAC, Serge TERRANCLE, Patrick IGON, Pierre JEANJEAN, Denis PARISE, Bouchra ROUYER,

**CCHT :** François CODINE, Denis DULONG, Jean-Claude ESPIE, Marie-Luce FOURCADE, Céline FRAYARD, Patrice LAGORCE, Françoise MOREL CAYE, Romain VANHECKE

**CCVA :** Thierry ASTRUC, Jean-Michel JILIBERT, Mylène MONCERET, Daniel REGIS,

**Absents ayant donné pouvoir :** Thierry SAVIGNY à Anne-Sophie PILON, Nadine ABAD à Colette SOLOMIAC, Jean-Marc DUMOULIN à Daniel REGIS

**Présent suppléant sans droit de vote :** Pierre ARTIGUE

**Secrétaire de séance :** Charles de LASSUS SAINT-GENIES

**Domaine : Administration Générale**

**Délibération n°: 24/134**

Nombre de délégués : 47  
Quorum : 24  
Date de convocation : 16/09/2024  
Membres présents : 32  
Pouvoir : 3

**Objet : Désignation de délégués du PETR Pays Tolosan à l'Assemblée des Territoires**

Joël Camart, 1<sup>er</sup> vice-président expose que la Présidente de la Région Occitanie a confirmé son intention d'initier une organisation spécifique au travers de l'Assemblée des Territoires de la Région. Elle sera composée de 158 membres élus désignés par les territoires de projets tels le PETR Pays Tolosan, avec une parité homme - femme. Il s'agit d'une démarche inédite ancrée sur la réalité des territoires et la coopération.

Trois missions lui seront confiées :

- Concertation : formuler des recommandations sur les grandes décisions et réflexions du Conseil Régional (Schémas : SRDE2I, SRADDET ...)
- Capitalisation et transfert : être un lieu d'échanges d'expériences et d'enrichissement des pratiques et mise en réseau,
- Expérimentation et Innovation : pour que le Conseil Régional puisse tester sur des territoires pilotes un nouveau dispositif, ou que les collectivités puissent réinventer la façon de concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques)

Il propose de désigner 2 titulaires en respectant la parité homme femme :

Il propose à l'assemblée de délibérer sur la nomination des délégués qui siégeront à l'Assemblée des Territoires de la Région :

Monsieur Patrice LAGORCE (titulaire) & Madame Marlène-Luce FOURCADE\* (titulaire) se proposent pour représenter le PETR Pays Tolosan.

Il rappelle pour information que le binôme titulaire représentant la société civile est composé de :

Monsieur Jacques VONTHRON (titulaire) & Madame Sylvie BOULAY (titulaire)

**Entendu l'exposé du Président,**

**Et, après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Syndical, à l'unanimité :**

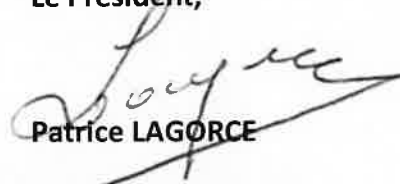
**-Approuve la désignation des délégués telle qu'énoncée supra**

**-Mandate le Président pour signer tout acte et tout document relatif à ce dossier.**

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures

**Pour extrait conforme, le 23 septembre 2024**

**Le Président,**



**Patrice LAGORCE**

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication  
Fait et délibéré en séance du 23 septembre 2024  
Au registre sont les signatures